

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, j'ai donné la réponse à cette question hier. Il s'agit d'allégations produites dans un journal hier. Mon collègue dit qu'il a une lettre. Ils ont toujours des lettres de toute façon, alors il est évident que ce ne sont pas sur ces documents-là qu'on va baser la décision. J'ai dit hier. . . j'ai demandé au président du conseil d'administration du Canadien National de me fournir les informations pertinentes à la question que mon collègue soulève, et d'ici le moment où j'aurai reçu ces informations, monsieur le Président, je n'ai pas d'autre commentaire à faire.

• (1430)

[Traduction]

M. Brian Tobin (Humber—Sainte-Barbe—Baie Verte): Monsieur le Président, je peux donner au ministre l'assurance que les citations tirées du *Globe and Mail* d'hier et de la *Gazette* d'aujourd'hui sont absolument authentiques. J'ai là la lettre en question. J'en enverrai une copie au ministre. Cette lettre porte la signature de M. Gallery.

L'heure n'est plus aux jeux. M. Gallery n'est pas un inconnu pour le gouvernement actuel. C'est en effet le premier ministre lui-même qui a nommé M. Gallery président intérimaire du CN et principal collecteur de fonds du Parti progressiste-conservateur. Ce n'est donc pas un inconnu.

Je veux demander, non pas au ministre des Transports, mais au premier ministre lui-même s'il assumera ses responsabilités en invitant M. Gallery à démissionner.

En outre, pourrait-il donner à la Chambre l'assurance que M. Gallery n'a jamais utilisé le wagon restaurant privé du CN dans le cadre de ses activités, en tant que principal argentier du Club 500. . .

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Je doute fort que la lettre en question fasse état de cette possibilité.

Le ministre a la parole.

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, encore une fois, il s'agit d'accusations, d'allégations. . . quel que soit le mot qu'on utilise, toute information concernant M. Gallery, qui devra me parvenir par le président du conseil d'administration du CN, M. Brian Smith, sera considérée. Mais d'ici le moment où je recevrai ces informations, toute évaluation

Questions orales

sera basée sur des informations produites par le président du conseil d'administration.

* * *

[Traduction]

LES PÊCHES

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans.

La véritable tragédie du secteur des pêches de la côte est, c'est que la crise avait été prévue. Le gouvernement savait que les ressources s'épuisaient. Il savait que de nouvelles mesures de gestion des stocks s'imposaient. Il savait que les pêcheurs étrangers prenaient beaucoup trop de poisson. Et pourtant, il a fait comme s'il ne savait rien. Cela coûte aujourd'hui très cher à la région de l'Atlantique, au plan humain comme au plan économique.

Si l'avenir du secteur des pêches de la côte est exigeant qu'on réduise encore les contingents de morue, comme cela se pourrait bien, le gouvernement serait-il disposé à le faire? Le gouvernement mettra-t-il aussi en place des programmes en vue de s'assurer que les Canadiens de l'Atlantique soient en mesure d'encaisser une autre crise?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, personne ici n'est insensible ni indifférent au triste sort des familles et des collectivités de l'Atlantique qui subissent le contrecoup de la diminution imprévue des stocks de morue du Nord, au large de Terre-Neuve.

Le chef du NPD a tort de laisser entendre que cette situation était prévisible.

Des voix: Oh, oh!

M. Siddon: En fait, les prévisions de stocks abondants sur lesquels étaient fondés les contingents ont été établies il y a bien des années au moyen de procédés scientifiques insuffisants, en collaboration avec toutes les composantes du secteur des pêches et les gouvernements provinciaux, le tout étant placé sous l'autorité du gouvernement libéral de l'époque et sous la direction du sénateur Michael Kirby, en sa qualité de président du groupe de travail.

Quelles que soient les décisions qui s'imposent pour préserver les ressources et assurer une stabilité durable au secteur des pêches de la région de l'Atlantique, notre gouvernement va les prendre et faire preuve de compassion à l'égard de ces collectivités en leur fournissant les programmes et l'aide dont elles ont un urgent besoin.